

En Marche !

en-marche.fr
@enmarchefr

AFC

28, place saint Georges

75009 Paris

A l'attention de Monsieur Jean-Marie Andrès,
Président

(cnafc@afc-france.org)

Paris, le 2 mai 2017

Monsieur,

Nous avons pris connaissance avec intérêt de votre lettre et du livret de 7 propositions, et vous prions de bien vouloir nous excuser pour notre réponse tardive.

Vous nous interrogez plus spécifiquement sur vos propositions en matière de politique familiale, d'école et d'éducation, d'éthique et « écologie de l'homme » et de « famille durable ».

En termes de politique familiale, nous souhaitons rappeler trois engagements d'Emmanuel Macron :

- **La suppression de la taxe d'habitation** pour 80% des familles les plus modestes **redonnera du pouvoir d'achat aux Français, et notamment aux familles qui en bénéficieront plus particulièrement**. Pour un couple avec deux enfants gagnant jusqu'à 5 000 euros nets par mois, ce sera en moyenne 600 euros d'économies par an.
- **Les aidants seront mieux soutenus par la collectivité**. Face aux nouveaux défis posés par l'allongement de l'espérance de vie, nous souhaitons mettre en place une réelle politique de la dépendance, pour que les personnes âgées, les personnes en situation de handicap comme leurs aidants puissent être soulagés du fardeau qu'ils portent, souvent de manière admirable et sans être reconnus pour le service rendu à tout le pays. Nous développerons davantage le maintien à domicile des personnes âgées, qui offre plus de confort et de souplesse. Nous « aiderons les aidants », afin de leur permettre de « souffler » : nous favoriserons le don de RTT entre collègues pour les aidants dans les entreprises, encouragerons le « baluchonnage », c'est à dire l'intervention d'une tierce personne au sein du domicile des personnes âgées et faciliterons leurs démarches administratives.
- **Je préserverai le pouvoir d'achat de nos retraités les plus modestes** : 60 % d'entre eux ne seront pas concernés par la hausse de 1,7 points de la CSG que je porte. De même, la réforme des retraites que je porte ne changera en rien le niveau des pensions pour les personnes à la retraite ni l'âge de départ à la retraite.

Nous partageons un certain nombre de vos propositions pour le renouveau de l'école.

- **Nous proposerons à tous un accompagnement après la classe**. Une part importante des inégalités scolaires se joue en effet en dehors de la salle de classe. Le

En Marche !

en-marche.fr
@enmarchefr

risque du développement d'une école à deux vitesses bafoue les fondements de nos principes républicains. Au collège, nous reviendrons donc sur l'abandon, en 2015 (hors zones prioritaires), du dispositif d'accompagnement éducatif après la classe. Nous proposerons, comme en primaire, des stages de remise à niveau pour les collégiens les plus en difficulté. **Nous remettrons également des études dirigées partout dans les établissements.** Nous mobiliserons les enseignants et des bénévoles. Dans le parcours de tous les étudiants de France, il y aura un trimestre dédié à cette activité.

- Emmanuel Macron a dit, lors de son discours à Bercy, sa volonté de revenir sur la réforme du collège, de **rétablir** l'enseignement du latin et **des heures d'enseignement perdues, en particulier le français**
- Nous partageons enfin votre volonté d'instiller de la subsidiarité dans le système scolaire
 - o **Nous donnerons plus d'autonomie aux établissements.** Pour les écoles primaires, laisser aux communes – en lien étroit avec les écoles de leur territoire – le soin d'organiser le temps périscolaire sans contrainte. Pour les collèges, rendre possible le rétablissement de parcours bilangues en 6ème et de parcours européens. Nous laisserons une part d'autonomie de recrutement pour les établissements de l'éducation prioritaire. Au lycée, revoir la forme du baccalauréat (4 matières obligatoires à l'examen final et le reste en contrôle continu) afin de rendre possible de nouvelles formes d'organisation du temps scolaire et de nouveaux parcours, qui prépareront mieux à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle.
 - o **Nous accompagnerons l'autonomie des établissements de diagnostics réguliers et si besoin de mesures d'accompagnement spécifiques.** Chaque collège et chaque lycée bénéficiera d'un diagnostic tous les 3 ans. Celui-ci portera sur l'ensemble des missions d'un établissement (enseignement, progrès des élèves, projets pédagogiques, infrastructures...). Il mobilisera l'équipe de direction conduite par le chef d'établissement, l'équipe pédagogique, les parents et les élèves seront également entendus. Les éléments de ce diagnostic pourront être opposables au ministère ou aux collectivités dans le cadre des engagements qui sont les leurs auprès des établissements.

Nous tenons également à rappeler deux positions d'Emmanuel Macron, qui répondent à vos préoccupations en termes d' « écologie de l'homme » et de famille

- Sur la fin de vie, Emmanuel Macron **n'envisage pas de demander au Parlement de modifier les lois dites Claeys Leonetti sur la fin de vie.** Ces règles permettent d'exprimer à l'avance ses intentions. Elles donnent aux équipes médicales, aux malades et aux familles le cadre pour aborder ensemble les situations individuelles, dans le respect de la dignité humaine, sans acharnement thérapeutique. Avec l'allongement de la durée de la vie et la médicalisation du grand âge, il est plus important que jamais de veiller à apporter aux familles françaises des solutions concrètes. Emmanuel Macron n'est pas défavorable à ce que ce débat avance mais une fois que les enseignements du cadre actuel auront été tirés.
- Dans le même entretien, il a rappelé sa volonté de « **ne pas se précipiter pour légiférer** » **sur les questions éthiques.** « Elles ne sont pas prioritaires sur le plan de l'action politique. Il faut sortir d'une espèce de dogme où le politique pourrait décider de tout et aurait vocation à trancher des sujets éthiques, sociétaux, parfois

En Marche !

en-marche.fr
@enmarchefr

anthropologiques. Le rôle d'un président de la République est de donner un cadre aux débats sur ces sujets et de s'assurer que la société mûrit. [... Il faut entendre] les interrogations sincères de personnes dont les convictions religieuses ou politiques n'étaient pas conformes au choix final. Il faut savoir les entendre, laisser place au dissensus et non l'écraser ». Notre programme écarte également la gestation pour autrui (GPA), et soutient la participation de la France à une initiative mondiale pour lutter contre les trafics et la marchandisation des femmes liés au développement de la GPA dans le monde

Nous voudrions aussi partager avec vous deux mesures complémentaires pour soutenir les familles, à travers la facilitation de la conciliation des vies professionnelle et familiale :

- Emmanuel Macron souhaite créer un congé maternité unique garanti pour toutes les femmes quel que soit leur statut (salariée, entrepreneuse, intermittente, non-salariée, statut multiple, etc.) et aligné sur le régime le plus favorable
- Par ailleurs, nous maintiendrons un rythme élevé de création de places en crèche. Pour que les familles soient à égalité face aux modes de garde des enfants et empêcher les passe-droits, nous obligerons les communes à publier en ligne leurs critères d'attribution des places de crèche, puis à mettre en place systématiquement un système de cotation des demandes.

Nous restons à votre disposition, et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe En Marche !